

Société Coopérative
Intercommunale
Rue Louvrex, 95
4000 LIEGE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2022

POINT 5 de l'ordre du jour

Approbation du rapport de rémunération 2021 du Conseil d'administration établi conformément à l'article L6421-1 du C.D.L.D.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver le rapport de rémunération 2021 du Conseil d'administration établi conformément à l'article L6421-1 du C.D.L.D., lequel est communiqué en annexe.

Ce rapport sera ensuite adressé au Gouvernement wallon avant le 1^{er} juillet 2022.

ENODIA

Société Coopérative intercommunale

Siège : rue Louvrex, 95 à Liège

T.V.A. : BE 0204.245.277

« la Société »

RAPPORT DE REMUNERATION 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (le « CDLD »), le Conseil d'Administration d'ENODIA (« ENODIA » ou la « Société ») établit annuellement un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

Ce rapport, adopté par le Conseil d'Administration, est mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du premier semestre de chaque année et fait l'objet d'une délibération. En outre, il sera joint, conformément au C.D.L.D., au rapport annuel de gestion sur les comptes annuels 2021 établi par les Administrateurs.

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	BE 0204.245.277
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	ENODIA
Période de reporting	2021

	Nombre de réunions
Assemblée générale	4
Conseil d'administration	19
Bureau exécutif	Néant
Comité de rémunération	4

Comité d'Audit ³	12
Comité de secteur ⁴	Néant
Autres organes	Néant

Membres du Conseil d'administration

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷ <i>(Il est précisé qu'aucun avantage en nature n'est octroyé aux Administrateurs)</i>	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions	Nombre de participations/ Nombre de séances de CA convoquées <i>(considérant que certains administrateurs n'ont pas exercé ce mandat durant toute l'année de référence)</i>
Présidente du Conseil d'Administration Présidente du Comité d'Audit Présidente du Comité de rémunération	FERNANDEZ FERNANDEZ Julie	20.043,45 € (à partir de mai 2021)	Emoluments	Décision AG du 29 septembre 2020	Administrateur de Nethys SA : NR Administrateur NEB Participations SA : NR	100%	19/19

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1er) : il est à noter que par décision de l'Assemblée générale du 29 septembre 2020, il a été décidé d'accorder une indemnité kilométrique établie en référence à l'Arrêté royal du 18 janvier 1965 portant réglementation générale en matière de frais de parcours, sur base de la distance « domicile – lieu de la séance ». Pour les Administrateurs se déplaçant le cas échéant à bicyclette (y compris la séance). Il a été décidé que ces indemnités kilométriques ne seraient pas allouées aux Administrateurs qui bénéficieraient par ailleurs (et donc en dehors d'Enodia) d'un véhicule de fonction. Dans ce cadre, il a été sollicité une déclaration individuelle préalable des Administrateurs afin de requérir leur volonté de percevoir ou non une des indemnités kilométriques précitées (voiture/moto ou vélo) et dans l'affirmative, d'attester sur l'honneur que le déclarant ne disposait pas d'un véhicule de fonction. Dans le contexte de la crise sanitaire due à la propagation de la COVID-19 et des modalités spécifiques d'organisation et de tenue des réunions des organes de l'intercommunale fixées par les différents Décrets, seules les séances du Conseil d'Administration tenues en présentiel au siège de la société ont donné droit à un défraiement kilométrique au bénéfice des Administrateurs concernés.

Vice-Président Membre du Comité d'Audit	JADOT Jean-Claude	21.871,22€	Emoluments	Décision AG du 29 septembre 2020	Néant	94,74%	18/19
Administrateur Membre du Comité de rémunération	CULOT Fabian	2.624,51€	Jeton de présence		Néant	63,16%	12/19
Administrateur	DECERF Alain	2.624,51€	Jeton de présence		Néant	63,16%	12/19
Administrateur Membre du Comité de rémunération	GILLARD Luc	2.624,52€	Jeton de présence		Administrateur de Nethys SA : NR	68,42%	13/19
Administrateur Membre du Comité de rémunération	DEGEY Maxime	1.967,30€ Indemnités kilométriques : 78,96€	Jeton de présence		Néant	47,37 %	9/19
Administrateur	ROBERT Damien	NR	/		Néant	78,95%	15/19
Administrateur Membre du Comité d'Audit Membre du Comité de rémunération	CRAPANZANO Laura	3.264,30 € (dont 3 jetons - 652,86€ - pour le Comité d'Audit)	Jeton de présence		Néant	89,47%	17/19
Administrateur	DUBOIS Nathalie	2.611,44€ Indemnités kilométriques : 48,20€	Jeton de présence		Néant	78,95%	15/19
Administrateur	EL HAJAJI Hajib	2.611,44€	Jeton de présence		Néant	100%	19/19
Administrateur	BLAVIER Géraldine	2.180,56€ Indemnités kilométriques : 14,09€	Jeton de présence		Néant	52,63%	10/19
Administrateur (du 9 février au 13 octobre 2021)	BOUAZZA Layla	2.611,44€ Indemnités kilométriques : 26,57 €	Jeton de présence		Néant	92,31%	12/13
Observateur (à partir du 30 septembre 2021)	DE TOFFOL Samuel	NR Indemnités kilométriques : 45,96 €	/		Néant	80%	4/5
Total général	13 personnes	65.248,47 €					

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux par organe, sur la période de reporting.

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés aux Président et Vice-Président



Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Directeur général f.f. et Fonctionnaire dirigeant local ¹⁰	HOUGARDY Carine	202.046,72€* *soit 186.883,59 € imposable (en ce compris les avantages de toute nature)	Rémunérations mensuelles, 13° mois, PV : 174.573,16€ Prime encadrement : 25.572,57€ Part patronale titres-repas: 1.368,18€ Assurance soins de santé : 242,81€ Chèque-cadeau 40€ Eco-chèques : 250€ <i>A titre informatif:</i> ATN Voiture: 5.505,46€ ATN GSM: 84€ ATN Voo For Employee: 60€ Retenues personnelles de sécurité sociale et pension : 18.911,60€	- Administrateur d'ACM : NR - Administrateur de BeTV : NR - Administrateur de Network Research Belgium : 7.000 € versés directement à Nethys SA - Administrateur NeWIN : 1.920,24 € versés directement à Nethys SA - Vice-Présidente de Wallonie Bruxelles Contact Center : NR - Administrateur de SOCOFE : 1.536,46 € versés directement à Nethys SA Par ailleurs, est le représentant permanent d'Enodia à l'assemblée générale d'OGEO Fund et d'OGEO2Pension

⁹

Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

¹⁰ Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? **Oui** / **Non** (car membre du personnel statutaire)
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui** / **Non** **Non applicable**
Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui** / **Non** **Non applicable**
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? **Non applicable**

<p>Directeur du département Accès Network VOO, devenu Directeur du déploiement Giga VOO au 5/10/2021.</p>	<p>FOX Philippe</p>	<p>145.330,38 €*</p> <p>*soit 136.633,50 € imposable (en ce compris les avantages de toute nature)</p>	<p>Rémunérations mensuelles, 13° mois, PV : 120.457,82€ Indemnités de garde : 9.663,39 € Prime encadrement : 14.049,87€ Part patronale titres-repas : 898,30€ Chèque-cadeau 40 € Eco-chèques : 221 €</p> <p><i>A titre informatif :</i> ATN Voiture : 5.247,23€ ATN GSM : 84€ ATN Yoo For Employee : 60€</p> <p><i>Retenues personnelles de sécurité sociale et pension :</i> 12.928,81€</p>	<p>N/A</p>
<p>Actuaire – Conseiller stratégique auprès de la Direction générale jusqu'au 30/06/2021 (à temps plein du 1/1/2021 au 31/03/2021 et à 2/5° temps du 1/04/2021 au 30/06/2021)</p>	<p>JEUSETTE Frank</p>	<p>53.992,28€</p> <p>*soit 47.443,27€ imposable (en ce compris les avantages de toute nature)</p>	<p>Rémunérations mensuelles, 13° mois, PV et Pécule de sortie : 52.841,47 € Assurance soins de santé : 242,81€ Part patronale titres-repas : 691,00€ Eco-chèques : 217€</p> <p><i>A titre informatif :</i> ATN Voiture : 1.321,37€ ATN GSM : 72€ Cotisations patronales au plan de pension : 1.941,36€</p> <p><i>Retenues personnelles ONSS :</i> 6.791,57€</p>	<p>- Administrateur de L'INTEGRALE SA : 6.785,71 € versés directement à ENODIA</p>

Directrice Financière (Engagée le 4/11/2021 et à 2/5 ^e temps jusqu'au 31/12/2021)	BOUAZZA Layla	6.729,51€ *soit 5.800,01€ imposable (en ce compris les avantages de toute nature)	Rémunérations mensuelles, 13 ^e mois : 6.648,05 € Part patronale titres-repas : 41,46€ Chèque-cadeau 40 € <i>A titre informatif :</i> <i>ATN GSM : 24€</i> <i>Cotisations patronales au plan de pension : 415,18€</i> <i>Retenues personnelles ONSS :</i> <i>872,04€</i>	408.098,89€	408.098,89€
Total rémunérations	4 personnes	408.098,89€		408.098,89€	

Commentaires éventuels

Les règles fiscales étant appliquées, les éventuels avantages tels que téléphone portable, Voo for Employee, mise à disposition d'un véhicule de société ainsi que les cotisations du plan de pension (de type Cash Balance) du personnel contractuel (*seuls Mme BOUAZZA et M. JEUNETTE sont concernés et les conditions de ce plan sont les mêmes que pour l'ensemble des autres membres du personnel contractuel*) ne sont repris dans les montants ci-dessus qu'à titre informatif.
Ne sont en outre pas repris les éventuels remboursements de frais exposés pour le compte de l'intercommunale.

Pour le Conseil d'Administration,

Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ,
Présidente.
Liège, le 23 mai 2022.




Conseil d'administration	14/01/2021	09/02/2021	24/02/2021	31/03/2021	19/04/2021	28/04/2021	10/05/2021	17/05/2021	25/05/2021	17/06/2021	23/06/2021	19/07/2021	25/08/2021	29/09/2021	13/10/2021	27/10/2021	16/11/2021	10/12/2021	22/12/2021	PRESENCES	NOMBRE DE SEANCES	% PRESENCES	ABSENCES JUSTIFIEES	ABSENCES NON JUSTIFIEES	
	V	V	V*	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V						V
FERMANDEZ.FERMANDEZ.Julie	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	19	19	100,00%	0	0
CRAPANZANO Laura	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	17	17	89,47%	2	0
GUOT Fabian	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	12	19	63,16%	6	1
DURDIS Nathalie	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	15	19	78,95%	3	1
ROBERT Damien	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	15	19	78,95%	3	1
JADOT Jean-Claude	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	18	19	94,74%	1	0
DECERF Alain	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	12	19	63,16%	7	0
GILLARD Luc	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	13	19	68,42%	4	0
DEGERY Maxime	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	9	19	47,37%	10	0
BLAVIER Géraldine	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10	19	52,63%	8	1
EL HAJAJI Hajib	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	19	19	100,00%	0	0
BOUZZAZA Layla	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	12	13	92,31%	1	0
DE TDFOL Samuel***	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	4	5	80,00%	1	0

CA en visioconférence
 CA mis en continuité
 CA en présentiel

* non rémunéré car a perçu un leçon au Comité d'audit tous le même jour

** M. DECERF a perçu un leçon de présence, considérant que le Conseil d'administration du 17/06/2021 (où il était absent) a été mis en continuité jusqu'au lendemain 17 heures sur consultation par courriel à laquelle il a pris part.

*** Observateur - mandat non rémunéré (mais régularisation de l'indemnité kilométrique suite à la position communiquée par le SPW en date du 10 mai 2022)

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

Comité d'Audit	15/01/2021	02/02/2021	08/02/2021	24/02/2021	05/05/2021	07/05/2021	24/05/2021	25/05/2021	17/08/2021	10/11/2021	06/12/2021	09/12/2021	PRESENCES	NOMBRE DE SEANCES	% PRESENCES	Absences Justifiées	Absences non Justifiées
FERNANDEZ FERNANDEZ Julie*	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V		12	100%	0	0
JADOT Jean-Claude*	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V		12	100%	0	0
CRAPANZANO Laura	V + €	Absent	V + €	V + €	V	V	V	V	Excusé	V	V	V	10	12	83,33%	1	1

par Visioconférence

(en présentiel)

*Bénéficiaires d'émoluments - ne perçoivent pas de jeton en rémunération de leur participation aux séances de Comité d'Audit

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

Comité de rémunération	09/03/2021	30/04/2021	22/06/2021	07/12/2021	% PRESENCE	Absences justifiées	Absences non justifiées
FERNANDEZ FERNANDEZ Julie	V	V	V	V	100%	0	0
CRAPANZANO Laura	V	V	V	Excusé	75%	1	0
CULOT Fabian	V	V	Excusé	V	75%	1	0
GILLARD Luc	V	V	Excusé	V	75%	1	0
DEGEY Maxime	V	V	V	V	100%	0	0

par visioconférence

mandats non rémunérés

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

ENODIA a tenu 4 Assemblées générales, dont les modalités d'organisation et de représentation reposant sur le principe du mandat impératif ont été assurées conformément aux dispositions décrétales en vigueur.

Assemblée générale extraordinaire du 19-04-2021	Associé
JADOT Jean-Claude	Province de Liège
EERDEKENS Claude	Andenne
DUBOIS Nathalie	Ans
GUILLAUME Pol	Braives
SQUELIN Benoît	Crisnée
BRULL Catherine	Eupen
LIBERT Emmanuel	Juprelle
HALIN Cédric	Olné
BEAUFAYS Michel	Sprimont
LODEZ Alexandre	Theux
VENDY Etienne	Trooz
PAPAGEORGIU Cédric	Visé
COUNSON Pierre	Région wallonne

Assemblée générale ordinaire du 29-06-2021	Associé
JADOT Jean-Claude	Province de Liège
SQUELIN Benoît	Crisnée
COUNSON Pierre	Région wallonne

Assemblée générale extraordinaire du 30-09-2021	Associé
Maxime DEGEY	Province de Liège
DUBOIS Nathalie (*)	Ans
Francis GERON	Aubel
Annelise SUCHY	Crisnée
Michel BEAUFAYS	Sprimont

Assemblées générales du 22-12-2021 (par visioconférence)	Associé
TAFRATA Jawad	Andenne
INTROVIGNE Moreno	Beyne-Heusay
SQUELIN Benoît	Crisnée
DUMONT Pierre-Philippe	Geer
LEDUC Léonard	Soumagne
MASSON Amaury	Sprimont
VENDY Etienne	Trooz
PAPAGEORGIU Cédric	Visé
DUBOIS Raphaël	Waremme

MAGOTTEAUX Sam	Welkenraedt
----------------	-------------

(*) a perçu l'indemnité kilométrique de déplacement prévue par l'Assemblée générale du 29 septembre 2020

Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés aux Président et Vice-Président - ex 2021

FERNANDEZ FERNANDEZ Julie - Présidente			
Mois	Emoluments		Justification
Janvier		NR	Décision AG du 29-09-2020
Février		NR	Décision AG du 29-09-2020
Mars		NR	Décision AG du 29-09-2020
Avril		NR	Décision AG du 29-09-2020
Mai	2 486,79		Décision AG du 29-09-2020
Juin	2 486,79		Décision AG du 29-09-2020
Juillet	2 486,79		Décision AG du 29-09-2020
Août	2 486,79		Décision AG du 29-09-2020
Septembre	2 486,79		Décision AG du 29-09-2020
Octobre	2 536,50		Décision AG du 29-09-2020
Novembre	2 536,50		Décision AG du 29-09-2020
Décembre	2 536,50		Décision AG du 29-09-2020

JADOT Jean-Claude - Vice-Président			
Mois	Emoluments		Justification
Janvier	1 865,09		Décision AG du 29-09-2020
Février	1 865,09		Décision AG du 29-09-2020
Mars	1 865,09		Décision AG du 29-09-2020
Avril	1 865,09		Décision AG du 29-09-2020
Mai	1 243,39		Décision AG du 29-09-2020
Juin	1 865,09		Décision AG du 29-09-2020
Juillet	1 865,09		Décision AG du 29-09-2020
Août	1 865,09		Décision AG du 29-09-2020
Septembre	1 865,09		Décision AG du 29-09-2020
Octobre	1 902,37		Décision AG du 29-09-2020
Novembre	1 902,37		Décision AG du 29-09-2020

Décembre		1 902,37	Décision AG du 29-09-2020
----------	--	----------	---------------------------